Lors de la substitution, est-ce que je vais ajouter une nouvelle dépendance ?

La réponse est non, vous n'allez pas devenir « doublement dépendant », c'est-à-dire que vous n'allez pas ajouter une dépendance à une autre, mais vous allez seulement, en quelque sorte, « remplacer » votre dépendance actuelle. En effet, comme expliqué sur le site Sevrage Aux Benzodiazépines (2009), la substitution ne fait que substituer la dépendance à la molécule à demi-vie longue à la dépendance à la molécule à demi-vie courte, et le problème d'une dépendance accrue ne se pose pas d'autant que cette substitution est faite dans l'optique d'un sevrage.

